

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-
de-France et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Nord

**Décision n° 21297 du 6 octobre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ2128075S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23591 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032371S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2021 :

| | | |
|----------------|-----------|------------------|
| Jossien | Sébastien | NIGEND : 177 544 |
| Laloux | Cédric | NIGEND : 187 155 |

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2021 :

| | | |
|-----------------|--------|------------------|
| Lengrand | Jérémy | NIGEND : 325 186 |
| Waguet | Jordan | NIGEND : 337 384 |

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2021 :

| | | |
|------------------|--------|------------------|
| Cousinard | Adrien | NIGEND : 355 282 |
| Bonte | Gaëtan | NIGEND : 339 937 |
| Tkaczyk | Sacha | NIGEND : 185 341 |

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 octobre 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord,
O. Courtet*